



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 19 avril 2022

**Remise du rapport de l'Inspection générale des affaires sociales et
l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche sur le
développement de la formation médicale en Centre-Val-de-Loire et la
création d'un pôle hospitalo-universitaire à Orléans.**

Conformément à la lettre de mission adressée le 25 février 2022, l'Inspection générale des affaires sociales et l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche ont remis au Premier ministre leur rapport relatif à la formation médicale en Centre-Val-de-Loire et la création d'un pôle hospitalo-universitaire à Orléans.

Il s'agissait de déterminer les modalités de mise en œuvre du plan annoncé par le Gouvernement le 22 février 2021 pour augmenter l'offre de formation universitaire médicale dans la région.

Dans son rapport, la mission formule les recommandations suivantes :

- Finaliser la mise en œuvre des 100 places de formation du parcours spécifique "accès santé" (PASS) dès la rentrée 2022 avec la signature d'une convention entre les universités de Tours et d'Orléans pour assurer l'accueil des étudiants.
- Préparer l'accueil de 500 étudiants en deuxième année en 2025 contre 300 aujourd'hui en région Centre-Val-de-Loire grâce au renforcement des moyens de l'université de Tours et à la création d'un premier cycle de formation à Orléans à partir de 2023.
- Créer un département de la formation médicale au sein de l'université d'Orléans en 2022, en préfiguration d'une faculté de plein exercice qui pourrait être ouverte à partir de 2025, dès que l'université

aura mis en œuvre le premier cycle et après évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).

- Elaborer pour la fin 2022 la convention hospitalo-universitaire fondatrice du Centre hospitalier universitaire d'Orléans en associant les universités de Tours et d'Orléans.

Afin de mettre en œuvre ces recommandations, une mission d'accompagnement sera confiée à Michel MONDAIN, ancien doyen de médecine et Daniel MOINARD ancien directeur général de centre hospitalier universitaire. Leurs travaux seront conduits jusqu'à la fin de l'année 2022.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr